

Le 06 Mars 2018



Pouvoir s'opposer
toujours proposer
Syndicat
CFTC

« GRAINS DE SEL n°5 »

TERRITORIAUX 63 CFTC

SECTION CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

R. I. F. S. E. E. P.

Plus de 200 personnes sont venues aux réunions d'informations sur le RIFSEEP organisées par la CFTC , aussi nous vous remercions de votre présence.

Vous nous avez demandés de faire une intersyndicale sur le RIFSEEP .

Une première réunion est programmée le 07 Mars 2018 avec toutes les instances syndicales qui le souhaitent.

Nous tiendrons compte de toutes vos remarques exprimées lors de notre rencontre.

Vous pouvez toujours nous interpeller par mail ou téléphone pour d'autres revendications, certaines de vos questions mises dans la boîte le jour des réunions n'avaient pas de n° de téléphone pour pouvoir vous répondre, re-contacter nous.

PRIMES

La position de la section des territoriaux 63 CFTC ne varie pas . Tout agent territorial qui rentre dans le cadre juridique pour l'obtention d'une prime, doit la voir apparaître sur son bulletin de salaire.

La DRH vient d'une façon abrupte et irréfléchie de supprimer la NBI ZUS ou quartier prioritaire à un nombre important d'agents qui peut la toucher.

La CFTC a demandé son rétablissement avec le rappel des arriérés, ainsi que toutes les autres primes soit-disant oubliées d'être versées et dues.

D.E.P.P.

E.P.I. + TENUE DE TRAVAIL « L'arlésienne »

Le problème a trop duré, les agents n'ont pas tous leurs E.P.I et vêtements de travail. Un an que le problème dure !!! Dans certains pôles, les tenues sont dans les cartons mais ne peuvent être distribuées aux agents, faute de marquage...

Quand un agent ne porte pas ses EPI et que survient un accident, l'agent peut être déclaré responsable

Et là qui sera responsable, le N+1 ? , N+2 ? , N+3 ? A qui la patate chaude?

En tout cas, la section des territoriaux 63 CFTC a prévenu toute la chaîne hiérarchique par mail, et si problème, elle saura nommer le ou les responsables .

Personne pourra dire: « je ne savais pas ».

Suite à cette intervention, nous venons d'être informés que les tenues allaient être identifiées par des codes barres et nettoyées cette année par le CCAS de la ville Clermont-Ferrand.

Les tenues vont pouvoir être distribuées début avril 2018 si tout se passe comme on nous l'a dit.

NETTOYAGE DES LOCAUX

La CFTC a signalé aussi les problèmes de nettoyage des locaux.

Les agents n'ont même pas à leur disposition de quoi les nettoyer (serpillières et autres produits d'entretien) .

Là aussi, il faudrait une certaine équité et mettre en place une structure identique sur chaque pôle.

DÉCHETTERIES

La section des territoriaux 63 CFTC a fait un rapport sur les contractuels des déchetteries afin de trouver une solution à leurs stagiairisations.

La section des territoriaux 63 CFTC donnera ce rapport au Président O. BIANCHI lors du prochain C.T. le 15 Mars 2018. Et nous accompagnerons nos propositions. Surtout, notre principale revendication est la création d'une brigade de titulaires remplaçants à la place des contractuels précaires.

Ce problème dure depuis sa mise en place, là-aussi, nous sommes une force de propositions afin de réduire la précarité des agents qui s'investissent par leur travail pour la collectivité.

MÉDIATHÈQUES

SERVICE DU RETOUR UNIVERSEL

Depuis la création de cette structure, des problèmes d'organisation et de fonctionnement existent malgré des rapports de la médecine du travail, des agents préventeurs et autres.

La section des territoriaux 63 CFTC a rompu l'immobilisme en relançant une réorganisation sur ce service .

La section des territoriaux 63 CFTC a remis un rapport, avec des propositions, en main propre au président O. BIANCHI lors du CT du 08/02/18 . Nous avons également transmis ce même rapport au CHSCT.

Nous continuerons de suivre avec attention la suite de ce dossier jusqu'à sa réalisation et vous tiendrons informer.

LA CFTC PAR SON TRAVAIL SUR LE TERRAIN ET EN DEHORS VOUS SOUTIENDRA ET VOUS ACCOMPAGNERA ...

D.R.H. et autres services

Les territoriaux 63 CFTC constatent que le manque de personnels récurrent depuis la création de la C.A.M. et sûrement avant, engendre de nombreux dysfonctionnements. Les personnels en première ligne subissent les récriminations , les mécontentements et diverses pressions alors qu'ils ne sont pas responsables de ces situations.

Les élus communautaires associés parfois à certains« chefaillons », sont les responsables de cette situation par leurs choix politiques .

Les conséquences, des conditions de travail qui se dégradent , qui engendrent des erreurs dans le travail (et on va culpabiliser l'agent« fautif ?»)...

Résultat: des arrêts maladies (l'arbre des causes qu'il ne faut pas dénoncer) .

***Les agents territoriaux viennent travailler pour avoir un salaire,
pas pour se rendre malade.***

***On va nous répondre qu'il y a eu de l'embauche, peut-être mais pas assez
et peut-être pas là où il faut .***

Les donneurs d'ordre arrivent mais pas les exécutants.

ADHEREZ OU DEVENEZ SYMPATHISANTS

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**

La section des Territoriaux 63
CFTC

portée par la volonté d'une
équipe indépendante
et responsable, s'engage à
vous accompagner pour
défendre vos intérêts.



LA CFTC C'EST VOUS !

BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE

CONTACTEZ NOUS:

M. DUGNE Guy : Président de la section Clermont Auvergne Métropole

Téléphone : 06 30 07 94 30

**Email : syndicat-cftc@clermontmetropole.eu
territoriaux63cftc@gmail.com**

Notre site INTERNET :

<https://www.territoriaux63cftc>

SVP Ne pas jeter sur la voie publique



